

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Phone : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 bf



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

\*\*\*\*\*

Ouagadougou, le 22 DEC 2020

**Communiqué n°2020-100/MESRSI/SG/UJKZ/P**

**Portant ouverture au Département d'Histoire et Archéologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), d'un test de recrutement d'étudiants en Master des Sciences historiques et archéologiques - Session 2020-2021**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert au sein du Département d'Histoire et Archéologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), un test de recrutement d'étudiants pour une formation en Master Recherche des Sciences historiques et archéologiques pour l'année académique 2020-2021. Le Master est ouvert aux candidats titulaires d'une Licence en histoire et archéologie.

La capacité d'accueil du Master est de cent soixante (160) soit :

- 40 pour l'option Archéologie et Histoire de l'Art et des Techniques ;
- 40 pour l'option Economie, Populations et Relations Internationales ;
- 40 pour l'option Pouvoirs Politiques et Représentations Sociales ;
- 40 pour l'option Religions et Sociétés.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, précisant l'option choisie ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du baccalauréat ;
- une copie légalisée de l'attestation de succès à la Licence avec au moins une moyenne de 11,50/20 ;
- les copies légalisées des relevés de notes des niveaux L1, L2 et L3 ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre de motivation comportant un sujet de recherche en projet et dont la thématique cadre avec l'option choisie ;
- une autorisation écrite du supérieur hiérarchique ou de l'employeur pour les travailleurs ;

- la quittance de quinze mille (15 000) francs CFA des frais de dossiers (non remboursables) payables à la comptabilité de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Les candidats dont les dossiers d'inscription auront été retenus devront s'acquitter de :

Frais d'inscriptions administratives

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	<i>Sous régime étudiant</i>	<i>Sous régime salarié</i>	
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	300 000 FCFA en M1 et M2	300 000 FCFA en M1 et M2	300 000 FCFA en M1 et M2

Les droits d'inscription sont perçus chaque année et doivent être entièrement versés avant le début des cours.

Seul le paiement de la totalité des frais d'inscription et de Laboratoire donne droit à l'évaluation finale (soutenance du mémoire).

Les dossiers sont recevables au Secrétariat de l'UFR-SH du lundi 11 janvier au mercredi 20 janvier 2021.

Le début des cours est prévu pour février 2021.

  
**Le Président,**  
**Pr Rabiou CISSE,**

*Chevalier de l'Ordre National  
Officier de l'Ordre des palmes Académiques*

Diffusions :

- Affichage (UJKZ)
- UFR-SH
- Journaux
- Site de l'Université Joseph KI-ZERBO
- DAOI
- Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB)